



## Sous-Commission Technique Départementale du Football d'Animation

---

### Présents

Membres : MC. PERRAUT, S. DAUGUET, P. MOUFLARD, C. VANDARD,  
M. BAKKOUCH, V. POLLET, P. HOFFMAN, S. AIME, J. FREDAL

CTDDAP : D. ROY

Excusés : Y. JEGOU, D. MEE

---

### REUNION du 15 novembre 2021

### INFORMATIONS CLUBS

Rappel aux clubs sur les horaires officiels des rencontres :

Les horaires sont les suivants :

U12-U13 : - **14h00** pour clubs à 1 ou 2 équipes  
- **13h00** pour les équipes 1 et 3 des clubs à 3 ou 4 équipes  
- **14h30** pour les équipes 2 et 4 des clubs à 3 ou 4 équipes

U10-U11 : - **10h00** pour clubs à 1 ou 2 équipes  
- **09h30** pour les équipes 1 et 3 des clubs à 3 ou 4 équipes  
- **11h00** pour les équipes 2 et 4 des clubs à 3 ou 4 équipes

U8-U9 : - **10h00** début du plateau

U6-U7 : - **14h00** début du plateau

**Sans accord de tous les clubs et après avoir prévenu la commission, les horaires ne peuvent être modifiés.**



## **U6-U7**

CHAMPCUEIL FC : PLATEAU DU 13/11/2021 à JANVILLE LARDY ; pris note de votre non-participation.

VILLEMORISSON FC : PLATEAU DU 13/11/2021 à VERRIERES LE BUISSON ; pris note de votre non-participation.

LINAS MONTLHERY ESA : PLATEAU DU 13/11/2021 à STE GENEVIEVE DES BOIS ; pris note de votre non-participation.

## **U8-U9**

CROSNE FUTSAL CLUB : plateau U8/U9 mélangés du 13/11/2021 ; en accord avec les autres clubs et la commission, le plateau est remis au 20/11/2021.

## **U10-U11**

OLLAINVILLE AS : rencontre du 13/11/2021 contre AJ ETAMPOISE ; pris note de l'impossibilité de jouer à la date prévue ; la commission refuse de reporter la rencontre au 04/12/2021 car vous êtes engagés au 1er tour des challenges ; la commission demande une nouvelle date de report avec possibilité de jouer en semaine.

## **U12-U13**

SUD ESSONNE : il n'est pas possible de rajouter une 3ème équipe pendant la 1ère PHASE ; il faudra faire le nécessaire pour inscrire cette 3ème équipe pour la 2ème PHASE.

COUDRAYSIENS FC : pris note de l'annulation de d'engagement de vos 2 équipes ; amende réglementaire (forfait après parution du PV).